

*Répertoire national des certifications professionnelles*Licence Professionnelle - Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi
(fiche nationale)**Active**

N° de fiche

RNCP29805

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

- 33054 : ressources humaines

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	13000604200019	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE	13002574500014	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	-
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	19511296600799	-	-

UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	19751717000019	-	-
AVIGNON UNIVERSITE	19840685200204	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII.PARIS-NORD	19931238000017	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Préparation du plan de formation
- Assistance à la gestion et l'administration du personnel en charge de la formation
- Utilisation des outils du système d'information RH
- Assistance à la direction RH dans la réalisation des entretiens et enquêtes auprès des salariés notamment pour ce qui concerne le plan de formation
- Assistance à la réflexion sur la GPEC et à son opérationnalisation
- Application à la formation d'une démarche Qualité
- Veille sur les nouveaux outils de formation
- Utilisation de sites d'information sur la formation professionnelle

Compétences attestées :

- Rédiger des appels d'offre formation
- Gérer la logistique des sessions de formation
- Identifier les compétences des salariés
- Réaliser des bilans de compétences internes
- Mettre en place le plan de formation de l'entreprise en analysant les besoins en développement des compétences
- Identifier les besoins de formation des salariés
- Identifier les compétences professionnelles nécessaires à la conduite des missions de l'organisation
- Elaborer le plan de formation
- Réaliser des enquêtes de suivi (satisfaction du personnel formé, évaluation de leurs acquis de formation...)
- Appliquer la démarche qualité aux actions de formation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29805BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP29805BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP29805BC03 Expression et	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. 	

communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP29805BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
RNCP29805BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
RNCP29805BC06 Mise en œuvre de la politique RH d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des appels d'offre formation • Gérer la logistique des sessions de formation • Identifier les compétences des salariés • Réaliser des bilans de compétences internes • Mettre en place le plan de formation de l'entreprise en analysant les besoins en développement des compétences 	
RNCP29805BC07 Définir la stratégie RH d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins de formation des salariés • Identifier les compétences professionnelles nécessaires à la conduite des missions de l'organisation • Elaborer le plan de formation 	
RNCP29805BC08 Evaluation de la politique RH d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des enquêtes de suivi (satisfaction du personnel formé, évaluation de leurs acquis de formation...) • Appliquer la démarche qualité aux actions de formation 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- C : Industries manufacturières
- K : Activités financières et d'assurances
- N : Activités de services administratifs et de soutien

- O : Administration publique
- S : Autres activités de services

Type d'emplois accessibles :

- Gestionnaire de formation
- Responsable formation
- Assistant RH
- Chargé de recrutement
- Conseiller en formation
- Conseiller en bilan de compétences
- Chargé de formation et de gestion des compétences
- Adjoint / Adjointe au directeur des ressources humaines
- Conseiller / Conseillère en formation auprès des entreprises
- animateur / Animatrice de formation
- Chargé / Chargée de projet d'insertion professionnelle
- Conseiller / Conseillère emploi formation

Code(s) ROME :

- K1801 - Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
- K2111 - Formation professionnelle
- M1501 - Assistanat en ressources humaines
- M1503 - Management des ressources humaines
- K2101 - Conseil en formation

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.

Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel
(enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020
-	AgroSup Dijon, arrêté du : 11/04/2017 Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 12/07/2017 Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015 Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017
-	UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE - AMIENS, arrêté du : 09/07/2020

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16440>)